



## Questionnaire concernant les élections communales 2014.

Commune de Bures sur Yvette

REPONSE DE VBA

Tête de liste , monsieur Eric Acker

### 1. Environnement

**1.1** Votre programme fait référence à **la protection de l'environnement**, que proposez-vous concrètement comme actions de protection et avez-vous des projets d'aménagement ou d'amélioration de l'existant? Quels sont-ils ?

Effectivement notre programme est très orienté environnement et notre action sera très pertinente en ce qui concerne la protection de l'environnement et la prévention des risques dans les domaines des risques naturels, industriels, sanitaires et de la vie quotidienne.

Les questions que vous posez dans la suite du questionnaire concernent toutes ces actions qu'il est inutile de répéter ici.

**1.2 Risques** environnementaux sur la commune ? Que proposez-vous pour les réduire ?

- Risque nucléaires de par la présence du CEA de Saclay dont la communication est toujours très rassurante mais le risque est présent tout de même et nécessite l'éducation de la population tel que le préconise le DICRIM (par exemple : réserve d'iode disponible pour les populations environnante et mesure d'évacuation du bassin de risque...)
- Risque naturels tels que les inondations, là aussi prévention, sensibilisation, éducation, action (par exemple. Agir sur tout évènement qui pourrait être responsable, collecteurs des eaux pluviales et usées, urbanisation maîtrisée, préservation des zones humide, création de bassins de rétention insuffisants, préemption des terrains et habitations sur des zones reconnues humides)
- Concertation continue avec les associations qui s'en occupent et attribution de subvention.)

**1.3 L'urbanisation** proposée de la ville peut-elle s'inscrire concrètement dans le cadre de la protection de l'environnement et de la sécurité selon vos projets? Comment ?

Le projet de ville actuel prévoit malheureusement une urbanisation trop importante en particulier sur les terrains du stade du centre ville et du terrain de la justice sur Montjay. Notre projet rejette complètement cette urbanisation massive pour des raisons de préservation de notre cadre naturel : celui d'une ville « Porte d'Entrée dans le Parc naturel de la Vallée de Chevreuse » .

**1.4 Un Plan de Sauvegarde et un DICRIM ont été réalisés et enregistrés sur la Commune, quel est votre programme à ce sujet ?**

Comme décrit précédemment, il nous semble indispensable, non seulement d'appliquer ces plans de sauvegarde et le DICRIM mais aussi de promouvoir et de participer à son amélioration continue.

**1.5 Votre position par rapport au PPRI et un PAPI**

Nous serons bien sûr attentifs à l'application du PPRI et seront vigilants quant à son amélioration et à son adaptation aux risques potentiels reconnus ou prévisible.

Nous adhérons aux PAPI et veillerons à ce que ces directives soient communiquées non seulement

aux élus mais également au public buresois par des publications régulières dans le journal municipal.

## 2. Eau potable

- Avez-vous des projets sur ce sujet ?

<b>oui</b>	<b>non</b>
------------	------------

- Si oui lesquels

Nous tenterons de créer une agence de l'eau communale, non seulement pour la maîtrise des coûts mais également pour un contrôle direct de la qualité des eaux potables et des canalisations de distribution.

- L'utilisation de sulfate d'alumine (alun) pour purifier l'eau du robinet (floculation) est-elle selon vous un problème de santé public ? Pouvez-vous vous exprimer à ce sujet et faire vos propositions?

- Si oui, imposerez-vous une autre technique pour notre ville.

Très certainement Oui comme le démontrent de très nombreuses études médicales quant aux dangers de la présence d'aluminium dans notre alimentation, dans nos boissons, dans nos cosmétiques et bien sûr dans l'eau potable de Bures.

Comme l'a déjà fait la ville de Paris, il est possible de remplacer le sulfate d'alumine servant à la floculation et à la clarification des eaux usées par le sulfate de fer.

## 3. Eaux de ruissellement et eaux de pluie

Que proposez-vous concrètement

- pour gérer les arrivées et les envois des eaux de ruissellement sur la commune ?

Contrôle régulier des canalisations, des bassins de retenu, freiner le plus possible leur écoulement en favorisant les zones humides et en interdisant tout bétonnage inutile.

- pour les eaux de pluie ?

Contrôle régulier chez les particuliers et des réseaux publics (fissures, mauvais branchements...)

## 4. Zones de rétention et bassins réalisés

Quel est votre programme

- pour la mise en place dans les secteurs non pourvus

Identifier les zones à risque sur la commune et chercher les solutions les plus adaptées et les plus efficaces pour résoudre des problèmes encore en suspens ( par exemple, la réalisation d'un bassin de rétention ayant été refusé route de Chartre, nous pensons urgent de revoir une solution en amont de la rue des Fauvettes avec l'appui des associations et du Siahvy).

- l'entretien régulier des bassins

Malheureusement le SIAHVY, dont dépendent ces bassins, n'est pas toujours très efficace et réactif. Le rôle de la commune sous l'autorité du Maire sera de réactiver systématiquement des actions de contrôle de visu et de faire pression pour obtenir satisfaction.

- l'entretien régulier des berges de l'Yvette et des affluents

Sensibiliser au maximum les riverains de leur devoir d'entretien pour le domaine privé (annonces dans le journal, tracts personnalisés remis aux riverains..). Relancer les actions abandonnées du garde champêtre lié au Siahvy pour les repérages des dysfonctionnements dans les domaines publics et privés.

Le rôle de la commune sous l'autorité du Maire sera d'agir pour imposer ces actions.

## 5. Assainissement

**5.1** - Des recherches de **conformités de branchements des eaux** ont été instituées depuis de nombreuses années sur la commune.

Cela vous semble

<b>Indispensable</b>	<b>Réglementaire</b>	<b>Inutile</b>	<b>Gaspillage financier</b>	<b>Ne se prononce pas</b>
<b>INDISPENSABLE oui</b>	<b>REGLEMENTAIRE oui</b>			

\* plusieurs réponses possibles

## **5.2 - Eaux Claires Permanentes Parasites et Eaux Météoriques dans les réseaux des eaux usées, eaux usées dans les eaux pluviales.**

Quel est votre programme de correction ?

Contrôle et réparation régulière des réseaux des eaux usées et pluviales avec les services concernés, sous l'autorité du Maire, sous peine de sanctions. (d'où la nécessité d'une équipe municipale sensible et indépendante aux pressions électoralistes et individuelles).

## **6. Contrôles et certifications**

Que proposez-vous concrètement pour l'ensemble des données référencées ci dessus ?

Evidemment ultra nécessaire car les équipes municipales changent mais les associations restent et sont dépositaires du savoir faire et de l'historique des problèmes et participent à la diffusion de ces informations et aux contrôles des réalisations

## **7.Travail collégial avec les Associations.**

Quel est votre programme ?

Un élu responsable sera nommé pour participer ACTIVEMENT à la communication effective entre tous les acteurs concernés ( Associations, Siahvy, préfecture, mairie).

## **8. Informations réglementaires des Habitants concernant la protection contre les risques.**

Stratégies.

Diffusion régulière dans le bulletin municipal, sensibilisation dans les écoles par le biais des enseignants de tous les sujets concernant les risques et leur prévention.

V.Y.F. vous remercie pour votre participation. Les réponses seront diffusées aux adhérents.